

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAIS
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FONCTION
PUBLIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 26 février 2020 à 20 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
PERSONNEL
TITULAIRES ET
STAGIAIRES DE LA
F.P.T
PERSONNEL
CONTRACTUEL

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Mise à disposition
d'un agent au Comité
d'organisation de la
fête du cassoulet
2020

Présents : Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,
Hélène BROUSSE, Michel BROUSSE, Eliane BRUNEL, Colette CABROL,
Alain CARBON, Alain CARLES, Jean-Claude CASTILLO, Nicole CATHALA,
Sabine CHABERT, Hubert CHARRIER, Gilbert COSTE, Etienne CRESPI,
Armand DE PRADIER D'AGRAIN, François DEMANGEOT,
Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Laurent FRAISSE,
Alain GALINIER, Philippe GREFFIER, Camille GUAGNO, Philippe GUIRAUD,
Jean-Luc HENNEBELLE, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN,
Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Roger OURLIAC, Charles PAULY,
Bernard PECH, Christophe PRADEL, Catherine PUIG,
Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Guy THOMAS, Bernard VIDAL,
Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 69

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
19 février 2020

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, René MERIC par
Laurent FRAISSE.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Procurations : Omar AIT MOUH à Alain CARLES, Sarah ARKAM à
Benoît MERLIN, Jacqueline BESSET à Philippe GREFFIER,
Thierry DE KERIMEL à Hubert NAUDINAT, Sarah EL KHAZ à
François DEMANGEOT, Hélène GIRAL à Nicole CATHALA,
Evelyne GUILHEM à Elisabeth ESCAFRE, Anne HUMBLLOT à
Guy BONDOUY, Guy JULIA à Camille GUAGNO, Philippe SOL à
Philippe GUIRAUD, André TAURINES à Denis BOUILLEUX, Eric THOMAS à
Guy THOMAS.

PAR PUBLICATION
LE

Excusés : Blaise ALIBEU, Jean-Pierre BRIOL, Michel DARDIER,
Bruno POMART, Jean-Pierre QUAGLIERI, Patricia RUIZ, Agnès SOULIER,
Jean-François VERONIN MASSET.

PAR DELEGATION
LE

Absents : Jeanne ISSALYS, Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU,
Danièle THOMAS, Michel VANDERCAMERE.

Signature

Secrétaire de séance : Catherine PUIG.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de mettre à disposition un agent de l'Office de Tourisme Intercommunal au Comité d'Organisation de la Fête du Cassoulet.

Cette mise à disposition prendra effet à compter du 1^{er} avril 2020 jusqu'au 30 juin 2020 à raison de 9 heures hebdomadaires soit un total de 117 heures.

Monsieur le Président demande au conseil communautaire de donner son accord sur cette mise à disposition selon les modalités mentionnées ci-dessus.

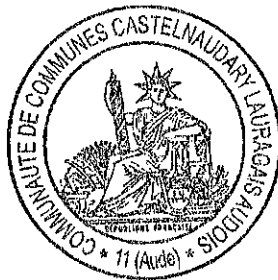
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la mise à disposition d'un agent au Comité d'Organisation de la Fête du Cassoulet.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition ainsi que l'arrêté individuel de mise à disposition.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 26 février 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER